



Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Président de la Délégation aux Outre-mer

Président de la Commission du Développement économique,

Octroi de mer, Innovation et Recherche

Du Conseil Régional de la Guadeloupe

Paris, le 21 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONCTION PUBLIQUE : UNE BELLE VICTOIRE POUR LE RETOUR DES FORCES VIVES

Olivier SERVA, Député de la Guadeloupe et Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, **se réjouit de l'adoption de son amendement relatif aux concours nationaux à affectation locale** dans le cadre de la discussion du projet de loi relatif à la transformation de la fonction publique. **C'est l'aboutissement de mois de travail qui ont débuté avec la recommandation n°11 du Rapport présenté par Olivier SERVA au Premier ministre le 19 septembre 2018.**

Ce nouveau concours permettra aux candidats qui s'y présentent de connaître en amont le territoire dans lequel ils seront affectés en cas de réussite, ce qui permet de mieux répondre aux besoins de recrutement dans les zones peu attractives.

Ce concours national à affectation locale constitue une réponse pour les métiers en tension et pour les territoires souffrant d'un manque d'attractivité.

Il offre aux agents la possibilité d'accéder à la fonction publique sans nécessité de quitter leur territoire de résidence. Dans le même temps, l'ouverture de ce type de concours devrait faciliter le retour des fonctionnaires dans leur territoire d'origine.

Cette avancée constitue donc une belle victoire pour le retour de forces vives notamment en Outre-mer.

Les « *concours Serva* » constitueront, à n'en pas douter, une réponse appropriée à l'une des sollicitations exprimées par nos concitoyens notamment durant la crise des gilets jaunes : **ils veulent voir revenir un service public de qualité dans les endroits où celui-ci avait tendance à disparaître du fait du manque d'attractivité.**

Olivier SERVA remercie chaleureusement la rapporteure, sa collègue Emilie CHALAS et le Secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT d'avoir regardé avec un œil bienveillant cette réforme importante pour l'ensemble des fonctionnaires de la République.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr